

Le choc des savoirs ne tient pas le choc de la réalité du système scolaire!

Après six petites semaines de travail de la mission « exigence des savoirs », Gabriel Attal annonce une série de mesures, visiblement décidées bien en amont du « travail » de la mission et modifiant en profondeur l'ensemble du système, de la maternelle au lycée et qui devraient être mises en œuvre, à marche forcée, à partir de la prochaine rentrée.

Un « choc des savoirs » à marche forcée

Premier constat, malgré les alertes de la CGT Éduc'action mais aussi de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, Gabriel Attal, comme ses deux prédécesseurs, ne tient aucun compte de l'épuisement des personnels soumis à un feu roulant de réformes et d'annonces, très souvent déconnectées de leurs réalités quotidiennes et de ce que le système éducatif est en capacité de mettre en œuvre.

Deuxième constat, Gabriel Attal prolonge de façon radicale la politique réactionnaire menée depuis 6 ans. Or cette politique éducative réactionnaire n'a absolument pas démontré son bienfondé, si on s'en tient aux résultats des études PISA sur lesquelles, pourtant, elle se basait...

Troisième constat, malgré le discours de façade sur une politique basée sur l'expertise des enseignant·es, c'est bien une nouvelle étape de destruction de leur liberté pédagogique qui est en marche.

Quatrième constat, la démagogie, basée sur le soi-disant « bon sens », est le meilleur outil pour cacher l'inanité d'une politique.

Redoublement, DNB, groupes de niveau : un retour en arrière inacceptable

Alors que le taux d'encadrement des élèves français·es est un des pires de l'OCDE, ces annonces prétendent pallier les difficultés scolaires (qui sont pourtant corrélées en partie à ce taux d'encadrement) avec une arme secrète et soi-disant « innovante » : le redoublement.

D'une part, aucune étude sérieuse ne permet d'affirmer aujoud'hui que les systèmes qui le pratiquent sont plus efficaces que ceux qui ne le pratiquent pas, c'est même plutôt le contraire! D'autre part, on aimerait bien comprendre comment le recours au redoublement sera financé alors que le ministère continue de supprimer des postes et que les concours ne font pas le plein.

À ce titre, l'annonce de la transformation du DNB en examen d'entrée au lycée, assorti d'une année de purgatoire en cas d'échec, est un retour en arrière de 50 ans, renoncement assumé de toute ambition de démocratie scolaire.

Quant aux groupes de niveaux en français et maths au collège, ils sont stigmatisants, inefficaces pour les élèves en difficulté. On peine à en voir la faisabilité en termes d'emploi du temps et de moyens. En effet, les annonces tendent à penser qu'il faudra augmenter le volume horaire par élève dans ces deux disciplines (au détriment des autres ?) alors que ce sont deux disciplines qui manquent de candidat·es aux concours.

Labellisation : un nouveau recul de la liberté pédagogique

Dans le premier degré, la remise en cause de la liberté pédagogique, assortie des habituelle marottes scientistes, atteint son paroxysme avec la labellisation, dont on devine l'orientation « neuroscientiste », des manuels et la mention du nombre précis de mots à faire lire par jour et par semaine.

Enfin, une bonne partie des annonces sont très floues et méritent des explications (comme les moyens dédiés aux groupes de niveaux, les modalités des « prépas lycées », le contenu d'une épreuve anticipée de maths et ou sciences en première et son lien avec le maintien de l'enseignement scientifique en terminale). Elles sont mêmes pour certaines carrément comme l'utilisation de l'IA comme supplétif de l'enseignement.

La CGT Éduc'action dénonce la méthode comme la philosophie générale des annonces de Gabriel Attal.

Elles ne font que renforcer l'École du tri social, jusqu'au sein des classes avec l'imposition de groupes de niveaux au seul bénéfice des élèves au capital culturel élevé.

Ce dont les élèves en difficulté ont besoin, ce n'est pas de méthodes simplistes ni de retour à l'École fantasmée des années soixante mais d'une pédagogie émancipatrice, librement mise en œuvre par leurs enseignant·es, en nombre suffisant pour réduire drastiquement les effectifs par classe.

Montreuil, le 5 décembre 2023